LIGUE RÉGIONALE DE TRIATHLON
PAYS DE LA LOIRE
Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Procès Verbal N°3

Comité Directeur

de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire
du mercredi 10 mai 2017 à 17h
Office municipal des sports de la ville d'Angers
5 rue Guérin 49000 ANGERS

Présents : BOURON Luc, COTTANCEAU Jean-Paul, **DEPOIVRE Henri, DURAND Pascal, FOUCAUD Thierry, HAMARD Bruno, LEBRIS Karine,** LEGALL Benjamin, MERAZI Laurence, **POGGI Benjamin.**

Absentes excusées: LEBERT Stéphanie.

.

Comités Départementaux invités présents: AUDOLY Pascal (CDT49).
Comités Départementaux invités excusés: DEPOORTER Axel (CDT72), HUBERT Georges (CDT44), GALLOYER Sébastien (CDT53).

Comités Départementaux invités absents :

Ordre du jour :

1. Approbation PV Comité Directeur du 18 avril 2017
2. Proposition date AG 2017, le 17 février 2018
3. Premier avis sur les candidatures du poste CTL
4. Définir l'équipe et la date des entretiens de recrutement du CTL
5. Synthèse des travaux effectués sur le projet de l'Olympiade 2017/2021
6. Début de la rédaction du projet de l'Olympiade 2017/2021
7. Validation de la commission de discipline de la ligue de triathlon
8. Questions diverses

Quorum atteint (1/3 présents sur 11 élus).
Début de la séance : 17h10
Secrétaire de séance : Foucaud Thierry

1) Approbation PV Comité Directeur du 18 avril 2017

- Approuvé à l'unanimité.

2) Proposition date AG 2017, le 17 février 2018

Pour des raisons de réservation de salle par anticipation, la date de **l'Assemblée Générale est fixée au samedi 17 février 2018.**

3) Premier avis sur les candidatures du poste CTL

Le président de la ligue avait au préalable envoyé aux membres du comité directeur les documents (CV et lettre de motivation) des 10 candidatures reçues. Chaque candidature a été discutée. Il en ressort que certaines personnes n'avaient pas le diplôme adéquat ou équivalence au moment de la candidature. De ce fait, quatre dossiers ont été retenus pour un entretien oral, prévu le samedi 10 juin 2017 à 9H à la maison des sports de Nantes. Les personnes retenues seront convoquées (Bossaert Tristan, Coué Freddy, Le Corvec Tristan, Weber Emmanuel).

4) Définir l'équipe et la date des entretiens de recrutement du CTL

Les personnes du comité directeur qui se proposent d'assister le Président lors de ces entretiens, sont : Hamard Bruno, Lebris Karine, Poggi Benjamin.

5) Synthèse des travaux effectués sur le projet de l'Olympiade 2017/2021

- Les responsables de **l'équipe ETR** doivent finaliser leur équipe et projet. A ce titre Benjamin Legall informe que Pascal DURAND et lui-même doivent rencontrer Sylvain Lebris prochainement pour une transmission de l'existant.

- Karine Lebris présente le projet de la **commission mixité**. Elle informe que la composition des équipes régionales et départementales est presque terminée.

A travers sa présentation, elle énonce quelques points du projet :

- Formation des féminines aux postes de dirigeantes, encadrantes techniques, etc.…
- Mise en place de journées à thème
- Organisation de stages féminins interdépartementaux

La question est posée sur l'utilisation des données (mails) personnelles des licenciés(es) de la ligue, afin de les informer directement sans passer par intermédiaire. Il est convenu de contacter le service juridique de la FFTRI, afin d'en connaître la faisabilité (CNIL).

- Pour la commission **développement durable**, Bruno Hamard fait état de l'avancée de ses travaux, notamment du schéma de cohérence. Un état des lieux s'impose (licenciés, structures, espaces naturels, pratique scolaire, etc). Il faudra se rapprocher du CROS (comité régionale olympique et sportif) afin d'envisager l'emploi d'un service civique, dédié à cette tâche importante. A l'issue de cet entretien une rencontre devra avoir lieu avec la Région.

- Pour la **commission médicale**, Luc Bouron nous fait part du document déjà bien abouti, préparé par Stéphanie Lebert (absente excusée). Pour cette commission, il est noté la place importante du sport santé, mis en évidence par les institutions, qu'il faudra prendre en considération. Il est noté, la difficulté pour certains clubs à accéder à des créneaux appropriés, notamment de piscine, pour la mise en place de l'activité sport santé.

- **Commission paratriathlon** : Benjamin Poggi rappelle la nécessité d'accompagner les organisations labellisées « épreuves accessibles »ou non.

  Est rappelée la mise en place d'un Challenge Paratriathlon pour les Licenciés et les Non-Licenciés. Une présentation de notre discipline dans les centres de rééducation notamment sera à mettre en place. Une vidéo fédérale est notamment à l'étude.

  A travers l'échange, il est rappelé que la ligue de triathlon avait aidé la saison dernière Gwladys Lemoussu et Stéphane Bahier et Alexandre Paviza. Aucun regret pour ses aides qui ont permis aux deux premiers de se rendre aux jeux olympiques, avec les résultats que l'on connaît. Maintenant que ces deux athlètes sont pris en partie en charge par la défense, le comité de la ligue orientera plutôt son aide pour la saison 2017 vers Alexandre Paviza et Mona Francis. A ce titre celle-ci sera aidée pour son déplacement à Besançon le 4 juin 2017 (Coupe du monde Paratriathlon). Lors de cette épreuve, elle se verra classifiée en fonction du handicap. Un accompagnement club est à favoriser, mais il reste envisageable de l'accompagnement se fasse par la Ligue.
  En ce qui concerne Gwladys et Stéphane, ils seront bien sûr contactés pour échanger cette décision et pallier à toute problématique que nous n'aurions pas identifié.

6) Début de la rédaction du projet de l'Olympiade 2017/2021

Le président souhaite que les documents des différentes commissions soient rapidement finalisés, pour ensuite en réaliser la rédaction pour présentation.

7) Validation de la commission de discipline de la ligue de triathlon

Président : Durand Pascal
Membres : Moulay Saïd, Olive-Marchesi Christelle

8) Questions diverses

A) Henri Depoivre se pose la question d'avoir une commission sécurité au sein de la ligue, alors que les préfectures, lors des différents dossiers organisations à traiter, demandent avis au comité départementaux.

B) Bruno Hamard demande, quel message (fil conducteur) devons-nous faire passer lors de nos représentations ligue sur les organisations.

C) Pascal Durand évoque un petit problème de réservation de bouées, pour l'organisation dont il dépend à Mayenne (53). Les bouées avaient été réservées à deux organisateurs pour la même date.

D) Karine Lebris demande le nombre d'équipe de jeunes que la ligue emmènera à la coupe de France des Ligues qui aura lieu à Embrun (05). Réponse : une équipe par catégorie (Mi, Ca, Ju).

E) Benjamin Poggi souhaite que Luc Bouron, présent lors du CA Fédéral des 19/20 mai en tant que représentant de la ligue pose 3 questions diverses :

- Pourrions-nous avoir communication du CR du CA du 25 février 2017 ?
- A quelle date pourrons-nous être destinataire du CR de l'AG fédérale ?

Luc sera également et premièrement présent à ce CA au Titre de son élection lors de l'AG du 18 mars 2017. Benjamin fait remarquer que la décision du Bureau Exécutif du 07 avril 2017 semble être en contradiction avec celle du Bureau Directeur du 11 janvier 2013 :

« Toute personne élue au Comité Directeur Fédéral œuvre pour le développement du triathlon, dans sa globalité . Elle ne représente en aucun cas sa Ligue Régionale d'appartenance, dans le cadre de ce mandat » (2013),

PUIS,

« Le BE adopte la règle suivante pour tous les CA ouverts aux Présidentes de Ligues : si le Président de la Ligue est également membre du CA, aucun autre représentant de la ligue n'est autorisé à assister au CA » (2017).

- **Question : quelles sont les éléments qui ont conduit à ces décisions différentes sur des éléments identiques ?**

F) La FFTRI devrait convoquer une AG extraordinaire fin octobre 2017, pour révision des statuts de la fédération et des modalités électorales. Benjamin Poggi souhaite que la ligue puisse avoir un retour des clubs, qui pourraient avoir des désirs particuliers.
Une réunion est envisagée début octobre. Ce serait également l'occasion de parler du calendrier de la ligue.

En fin de réunion,
Luc Bouron informe qu'en tant qu'élu de la FFTRI, il est chargé de mission Paratriathlon de la FFTRI .
Karine Lebris informe qu'elle a intégré le groupe de travail « sport santé et mixité » de la FFTRI.
Benjamin Poggi informe qu'il a intégré la commission « éthique, déontologie, citoyenneté » de la FFTRI.

Fin de séance : 20h45

Le Président
Luc BOURON

Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD